 Déclaration liminaire CSA-D 22-06-23

*Unsa Éducation*

Monsieur le Directeur d’Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Comment partir d’un constat juste – il y a un vrai problème de rémunération des enseignants et une crise d’attractivité majeure – et arriver à une solution complètement dysfonctionnelle : le Pacte. Il faudra le demander aux têtes pensantes du ministère de l’éducation nationale, voire au-dessus…

En plus de la logique insultante du « travailler plus pour gagner plus » alors que la DEPP évalue à 43 heures le travail hebdomadaire des professeurs, les arbitrages illustrent la nécessité de satisfaire des doxas idéologiques, politiques, et non d’améliorer le service public d’éducation.

Pour l’Unsa-éducation, c’est une réelle revalorisation dont les personnels ont besoin, 10% selon le Président de la République. Il en va à ce stade de l’attractivité de nos métiers et de l’avenir de Notre Ecole Publique.

Si la rémunération est un levier d’attractivité, les conditions de travail en sont un autre. La formation spécialisée étant en lien direct avec cette instance, l’Unsa-éducation alerte le CSA sur une problématique de conditions de travail et plus particulièrement de RPS : l’augmentation des conflits interpersonnels au sein des établissements. Le protocole travaillé en CHSCT sous l’impulsion des membres de l’Unsa-éducation peine à être acté et les leviers qui pourraient être activés, comme la médiation RH ou l’aide du psychologue du travail, ne sont pas utilisés. Sur ce sujet, l’Unsa-éducation continuera de soutenir les personnels et de proposer des actions.

Pour finir, quelques points en lien avec la carte scolaire 1er degré :

* L’Unsa-éducation souhaite mettre en lumière les écoles de Mazerolles du Razès et la maternelle de Cuxac d’Aude. Alors qu’une fermeture de classe a été actée en mars pour chacune d’elle et que cette décision n’est pas encore appliquée, les effectifs ne cessent d’augmenter. L’Unsa-éducation vous demande, Monsieur le Directeur Académique, de revenir sur ces décisions.
* Concernant la commune de Limoux, l’Unsa-éducation abordera en séance la situation complexe des écoles maternelles.
* Enfin, comment ne pas évoquer, une fois de plus, le problème du remplacement. Au-delà des conjectures entendues ça et là sur les raisons de la situation actuelle, il faut revenir à une réalité simple et incontestable : les moyens en remplacement sont insuffisants pour couvrir les besoins ! Et en tirer les conséquences. Les deux postes de TRBD créés à la rentrée 2023 ne constituent clairement pas une réponse à la hauteur des enjeux. L’Unsa-éducation demande la création de postes de remplaçants permettant enfin aux enseignants de ne pas se sentir coupables d’être malades.